

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DROME
ARRONDISSEMENT DE DIE

=====

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
(S.M.P.A.S.)

=====

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

=====

Nombre de membres dont le Conseil doit être composé : 28
Nombre de Conseillers en exercice : 28
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 23

Le huit décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, le comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni au centre rural d'animation de la Commune de Piegros la Clastre, sous la Présidence de Monsieur Gilles MAGNON, en séance ordinaire conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du code des collectivités territoriales

Date de convocation : 01 décembre 2025
Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 28

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : 22

MEMBRES TITULAIRES EXCUSES : 4

MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS : 1

MEMBRES TITULAIRES ABSENTS : 2

SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe RIBIERE

OBJET : Admission en non-valeur et créances éteintes de recettes des années 2021 à 2024 non recouvrées
N°2025-12-08-13

Monsieur le Président donne lecture au Conseil Syndical des courriers de Madame la Trésorière de Crest qui sollicite l'admission en non-valeur des créances suivantes :

Sur le budget principal (61100) :

- 7 022,56 € à l'article 6541 (ANV du 27/11/2025)
- 523,13 € à l'article 6542 (Créances éteintes du 27/11/2025)

Sur le budget annexe (61102) :

- 2 827,51 € à l'article 6541 (ANV du 27/11/2025)
- 78,57 € à l'article 6542 (Créances éteintes du 27/11/2025)

Le Comité Syndical se prononce favorablement à l'UNANIMITE pour

- Admettre en non-valeur et créances éteintes les créances suivantes,
- Autoriser Monsieur le Président à procéder au mandatement,
- Signer tout document relatif à cette affaire, les crédits étant inscrits au budget primitif 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Conforme au registre des délibérations,

Mirabel et Blacons, le 08/12/2025

Acte certifié exécutoire suite à la transmission en Préfecture le : 12/12/2025

et publication le : 12/12/2025

Le Président, Gilles MAGNON

Le Président




